

Maire et le Conseil pour leur réception et invitant le Conseil à visiter Toronto.

Déposée aux archives, et qu'une copie de cette lettre soit transmise à la Commission Spéciale des Réceptions.

15.—De certains contribuables de l'Avenue Mont-Royal, protestant contre l'exécution des travaux de pavage dans l'Avenue Mont-Royal.

M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin CLEMENT,

Propose: Que l'inspecteur de la Cité reçoive instruction d'instituer toutes les procédures légales qui sont à sa disposition; tant en vertu de la loi, qu'en vertu du contrat qui existe entre l'entrepreneur des travaux de pavage de l'Avenue Mont-Royal, pour le retard et la négligence du dit entrepreneur, dans l'exécution des dits travaux et que cette résolution soit renvoyée au Bureau des Commissaires, avec instruction de donner effet à la dite résolution.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin BASTIEN, appuyé par M. l'échevin DANDURAND, propose en

Amendement: Que le dit protêt soit renvoyé au Bureau des Commissaires.

Et un nouveau débat s'engageant,

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage;

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Létourneau, Marci, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond,—24.

Contre: Tétreau, Clément, Mayrand, Turcot, Judge—5.

Le dit amendement est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

16.—M. l'échevin Prud'homme, Maire-suppléant, se lève sur un point de privilège et donne sa démission comme Maire-suppléant, alléguant qu'il a été ignoré par Son Honneur le Maire pendant les deux dernières absences récentes de ce dernier, de la Cité.

M. l'échevin Prud'homme se plaint qu'on ne lui a pas donné occasion de prendre charge des fonctions de Maire, pendant l'absence de Son Honneur; il déclare de plus que c'est par la voie des journaux qu'il a été informé du départ du Maire de Montréal et de son retour.

En conséquence, il donne sa démission par écrit.

M. l'échevin Prud'homme pose aussi au Greffier de la Cité les questions suivantes, avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil.

1.—Monsieur Jack Guerin, frère du Maire de la Cité de Montréal, est-il le Secrétaire de ce dernier ?

2.—A-t-il été nommé à cette charge par le Conseil ou par le Bureau des Commissaires ?

3.—Est-il à l'emploi de la Cité ?

4.—Reçoit-il un salaire payé par la Cité ?

5.—S'il n'est pas l'employé de la Cité, de quel droit occupe-t-il les appartements du Maire, en l'absence de ce dernier, et de quel droit reçoit-il et prend-il connaissance des communications officielles adressées au Maire de Montréal, en l'absence de ce dernier ?

ACTES.

17.—Vente de la Cité de Montréal, à Dame Octavie Jeannotte dit Lachapelle, veuve de Jos. Octave Boulanger, et à Dame Marie-Louise Jeannotte dit Lachapelle, veuve de J. B. Aubry, d'un certain terrain, en rapport avec l'ouverture des rues Sherbrooke, Vinet et Boyce.

18.—Quittance de la Cité de Montréal à MM. Rolland, Préfontaine *et al.*

19.—Changements dans le contrat passé entre la Ville Emard et la "J. W. Harris Co. Ltd."

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits actes soient approuvés et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, soient autorisés à les signer, au nom de la Cité.

MOTIONS.

20.—Sur proposition de M. l'échevin N. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Filed of record and copy thereof to be transmitted to the Special Committee on Receptions.

15.—From certain ratepayers Mount-Royal avenue, protesting against the execution of certain paving work in Mount-Royal avenue.

Ald. TETREAU moved, seconded by Ald. CLEMENT,

That the City Surveyor be instructed to adopt against the contractor for the paving work on Mount-Royal avenue any proceedings which will be permitted by law and by the contract between said contractor and the City, for the delay and negligence of the said contractor in connection with said work and that said resolution be referred to the Board of Commissioners with instructions to give effect to the same.

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. BASTIEN, seconded by Ald. DANDURAND,

That said protest be referred to the Board of Commissioners.

And a further debate arising,

The vote being taken on said amendment, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Létourneau, Marci, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond—24.

Nays: Tétreau, Clément, Mayrand, Turcot, Judge—5.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

16.—Alderman Prud'homme, Acting-Mayor, rose to a question of privilege and resigned from his position as Acting-Mayor, claiming that he had been ignored by His Worship the Mayor during the latter's two recent absences from the City.

Ald. Prud'homme complained that he had not been given an opportunity of taking charge of the office of Mayor during His Worship's absence; he furthermore declared that he had seen the report in the newspapers of the Mayor's departure from Montreal and, through the same channel, he had heard of the Mayor's return.

He therefore tendered his resignation in writing.

Ald. Prud'homme also put the following questions to the City Clerk with a request that replies be made thereto at the next meeting of the Council, viz:

10. Is Mr. Jack Guerin, brother of the Mayor, the Secretary of the latter?

20. Was he appointed to that position by the Council or by the Board of Commissioners?

30. Is he in the employ of the City?

4. Is he paid a salary by the City?

50. If he is not an employee of the City, by what right does he occupy the Mayor's apartments in the absence of the latter and by what right does he receive and take communication of the official letters addressed to the Mayor of Montreal in the absence of the latter?

DEEDS.

17.—Sale to the City of Montreal by Dame Octavie Jeannotte dit Lachapelle, widow of Jos. Octave Boulanger, and Dame Marie-Louise Jeannotte dit Lachapelle, wife of J. B. Aubry, of certain land in connection with the opening of Sherbrooke, Vinet and Boyce streets.

18.—Quittance by the City of Montreal to Messrs. Rolland Préfontaine *et al.*

19.—Changes in agreement between the Town of Emard and the J. W. Harris Co. Ltd.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

MOTIONS.

20.—On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be request-